



**Nos conseillers France Rénov' MSL vous reçoivent
sur rendez-vous téléphonique
ou dans nos lieux de permanences,
à l'accueil de la Communauté de communes
(Site Prugnat, Moret-Loing-et-Orvanne),
au C'entre Seine & Loing (Champagne-sur-Seine),
à l'Espace des Habitants (Villemer)**

01 72 79 92 50

Service gratuit
+ prix appel

francerenov@ccmsl.com

Service gratuit

www.ccmsl.fr/habitat

France services vous aide dans vos démarches

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches
numériques ou administratives ?
Les agents France services MSL peuvent vous assister
dans votre demande d'aide.

ccmsl@france-services.fr / 01 60 70 66 14

Conception et réalisation : agence 4aobit
Réalisation : service Communication MSL
Crédit photo : Adobe stock



**France Rénov' MSL :
être bien conseillé
pour mieux rénover
votre logement**

Pourquoi rénover votre logement ?

- En améliorant l'efficacité énergétique de votre logement, vous faites des économies et vous vous sentez mieux chez vous.
- Séniors, en adaptant votre logement, vous prévenez les chutes et vous gagnez en autonomie.

L'Espace Conseil France Rénov' MSL



Moret Seine & Loing vous propose un service gratuit, neutre et indépendant. Nos conseillers vous donneront :

- **des conseils techniques** (travaux de rénovation adaptés aux spécificités du bâti, organisation d'un projet de travaux...)
- **des conseils financiers** (aides nationales et locales mobilisables pour l'accompagnement, pour les travaux...)
- **des conseils juridiques** (lutte contre la fraude, obligations des propriétaires en cas de vente, autorisations de travaux...)



L'astuce du conseiller
Renseignez-vous sur les aides financières avant de signer les devis pour les travaux !

Se prémunir contre les fraudes

- le démarchage téléphonique est interdit en rénovation énergétique
- les services publics ne démarchent jamais
- méfiez-vous des simulateurs d'aides sur Internet
- faites attention aux offres trop alléchantes

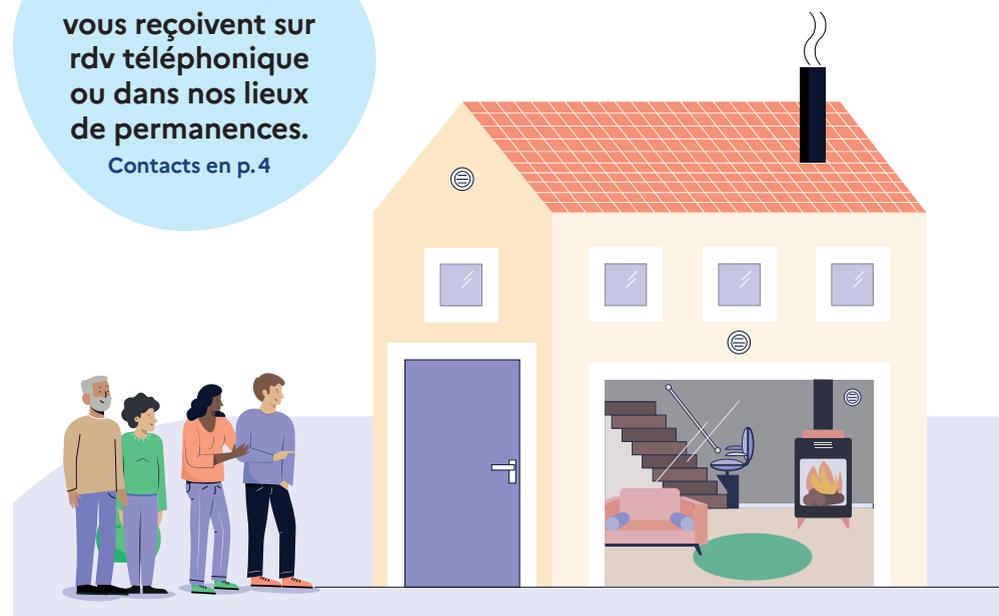


- ne communiquez vos coordonnées bancaires ou fiscales qu'à des organismes reconnus



Nos conseillers vous reçoivent sur rdv téléphonique ou dans nos lieux de permanences.

Contacts en p.4

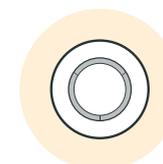


Quelques exemples de travaux

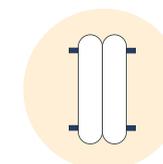
Pour la rénovation énergétique



→ Isolation



→ Ventilation

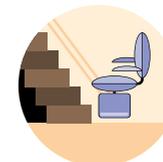


→ Système de chauffage

Pour l'adaptation à la perte d'autonomie



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques